



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale
14 septembre 2012
Français
Original: anglais

Organe subsidiaire de mise en œuvre

Trente-septième session

Doha, 26 novembre-1^{er} décembre 2012

Point 15 a) de l'ordre du jour provisoire

Renforcement des capacités

Renforcement des capacités au titre de la Convention

Rapport succinct sur la première réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités

Note du secrétariat

Résumé

La première réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités s'est tenue les 22 et 23 mai 2012, au cours de la trente-sixième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre. Plus de 200 représentants des Parties, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, de groupements de jeunes, du secteur privé et des milieux universitaires y ont participé pour partager l'expérience acquise et les difficultés rencontrées dans les efforts visant à renforcer la capacité des pays en développement de faire face aux changements climatiques. Divers domaines d'activité ont été passés en revue, qu'il s'agisse de l'adaptation, de l'atténuation, de la recherche, du transfert de technologies, de l'appui financier, du suivi ou de l'examen du renforcement des capacités.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Mandat	1–3	3
II. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de mise en œuvre	4	3
III. Délibérations	5–14	3
IV. Résumé des exposés et des débats	15–64	5
A. Renforcer les capacités pour l’adaptation.....	15–27	5
B. Renforcer les capacités pour la recherche et l’observation systématique	28	8
C. Renforcer les capacités pour l’atténuation.....	29–37	8
D. Observations finales – premier jour	38	10
E. Renforcer les capacités en matière de technologie	39–43	11
F. Appui financier.....	44–47	12
G. Suivi et examen de l’efficacité des activités de renforcement des capacités	48–62	13
H. Observations finales – deuxième jour	63–64	16
V. Étapes suivantes	65–67	16
 Annexe		
Ordre du jour de la première réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités.....		17

I. Mandat

1. Dans la décision 2/CP.17¹, la Conférence des Parties a demandé à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) d'améliorer encore le suivi et l'examen de l'efficacité des activités de renforcement des capacités en organisant chaque année, pendant sa session, le Forum de Durban pour l'examen approfondi du renforcement des capacités (Forum de Durban). Les Parties, les représentants des organes compétents créés au titre de la Convention, ainsi que les experts et les professionnels compétents ont été invités à y participer afin que tous partagent leurs expériences, échangent leurs idées, leurs meilleures pratiques et les enseignements tirés en ce qui concerne les activités exécutées dans le domaine du renforcement des capacités.
2. Dans la même décision, la Conférence des Parties a demandé que la première réunion du Forum de Durban se tienne au cours de la trente-sixième session du SBI et étudie, entre autres sujets, les moyens éventuels d'améliorer le suivi et l'examen de l'efficacité du renforcement des capacités.
3. La Conférence des Parties a également chargé le secrétariat d'établir un rapport succinct sur le Forum de Durban pour examen par le SBI².

II. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de mise en œuvre

4. Le SBI voudra peut-être prendre en considération les informations contenues dans le présent rapport et déterminer les dispositions à prendre en conséquence.

III. Délibérations

5. La première réunion du Forum de Durban s'est déroulée pendant deux après-midi, les 22 et 23 mai 2012, à l'occasion de la trente-sixième session du SBI.
6. Conformément à la décision 2/CP.17, le secrétariat a élaboré et communiqué sous la forme de documents consultables en ligne les contributions ci-après à la réunion:
 - a) Rapport de compilation-synthèse sur les activités de renforcement des capacités entreprises par les organes créés en vertu de la Convention³;
 - b) Rapport de synthèse sur l'application du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement⁴, décrivant les activités de renforcement des capacités exécutées entre septembre 2010 et août 2011;
 - c) Rapport de synthèse sur l'application du cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement⁵, décrivant les activités de renforcement des capacités exécutées entre septembre 2011 et décembre 2011;

¹ Décision 2/CP.17, par. 144.

² Décision 2/CP.17, par. 147.

³ FCCC/SBI/2012/22.

⁴ FCCC/SBI/2011/15.

⁵ FCCC/SBI/2012/21.

d) Activités visant à appliquer le cadre pour le renforcement des capacités dans les pays en développement au titre de la décision 2/CP.7⁶.

7. Plus de 200 personnes ont participé à la réunion. Des représentants des Parties, d'organisations intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales (ONG), de groupements de jeunes, du secteur privé et des milieux universitaires ont partagé leur expérience du renforcement des capacités et recensé les besoins et les insuffisances dans ce domaine en ce qui concerne tant l'adaptation aux changements climatiques que l'atténuation de ces changements.

8. Le Président du SBI, M. Thomasz Chruszczow, a présidé la réunion. M^{me} Dessima Williams (Grenade) et M. Maas Groote (Pays-Bas) ont facilité les débats en les orientant avec doigté de façon que les échanges de vues entre les experts et le public s'articulent autour de six thèmes.

9. La réunion s'est déroulée sous la forme de six tables rondes portant sur les sujets suivants: renforcement des capacités en matière d'atténuation, d'adaptation, de recherche scientifique et de transfert de technologies, appui financier au renforcement des capacités, et suivi et examen des activités de renforcement des capacités. Chacune des tables rondes a fait l'objet de plusieurs exposés suivis de débats approfondis entre les intervenants et les participants. Elles ont rassemblé des représentants des Parties, d'organisations intergouvernementales, d'ONG, de groupements de jeunes, du secteur privé et des milieux universitaires.

10. La réunion a été ouverte par la Secrétaire exécutive de la Convention, M^{me} Christiana Figueres, qui a prononcé l'allocution de bienvenue. Elle a mis l'accent sur le rôle que pouvait jouer le Forum de Durban dans l'optique d'une approche plus globale du renforcement des capacités. Elle a souligné que la collaboration entre les groupes d'experts, les organismes des Nations Unies, les ONG, les chercheurs, les pouvoirs publics, les médias, les milieux universitaires, les spécialistes de l'environnement, les institutions financières et les jeunes était un élément crucial pour améliorer les activités de renforcement des capacités. À son avis, le Forum annuel de Durban offrait une parfaite occasion d'établir des partenariats, de dynamiser l'action engagée et de mettre en évidence les bonnes pratiques.

11. La déclaration de M^{me} Figueres a été suivie d'observations liminaires de M. Chruszczow. Il a rappelé que l'importance du renforcement des capacités était reconnue depuis longtemps dans le cadre des travaux menés au titre de la Convention sur des questions telles que l'adaptation, la recherche et l'observation systématique, l'atténuation et le transfert de technologies. Réaffirmant combien il était essentiel de renforcer les capacités afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention, il a également noté que le Forum de Durban ouvrait des perspectives d'une importance cruciale en vue de doter tous les pays des capacités nécessaires pour faire face aux changements climatiques sur tous les plans.

12. Un représentant du secrétariat a fait un exposé portant sur l'historique, les objectifs et les aspects méthodologiques du Forum de Durban.

13. Le premier jour de la réunion a été consacré au renforcement des capacités dans l'optique de l'adaptation, de l'atténuation et de la recherche. Le second a permis d'envisager la question sous l'angle de la technologie, de l'appui financier ainsi que du suivi et de l'examen de l'efficacité des activités correspondantes. On trouvera dans la section ci-après une vue d'ensemble des exposés et des débats.

⁶ FCCC/SBI/2012/MISC.9.

14. L'ordre du jour de la réunion figure dans l'annexe. Tous les exposés et les enregistrements des séances sont disponibles sur le site Web de la Convention⁷.

IV. Résumé des exposés et des débats

A. Renforcer les capacités pour l'adaptation

1. Exposés et débats

15. La Présidente du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts des PMA) a présenté les activités de renforcement des capacités entreprises pour soutenir l'adaptation dans les pays les moins avancés (PMA). Son exposé a porté sur la façon dont le Groupe d'experts des PMA soutient ces pays dans les trois domaines suivants:

- a) Les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA);
- b) Le programme de travail en faveur des PMA;
- c) Le processus des plans nationaux d'adaptation.

16. En 2009-2010, le Groupe d'experts des PMA avait organisé en Asie et en Afrique plusieurs ateliers de formation sur les PANA, d'autres ateliers étant prévus pour 2012-2013. Sa Présidente a également décrit certains des produits d'information du Groupe d'experts, notamment des guides, des outils, des documents techniques, des publications et le Guide des étapes à suivre pour la mise en œuvre des PANA (en anglais, en français et en portugais).

17. Un représentant de l'Ouganda, parlant au nom du Groupe des PMA, a fait un exposé sur le renforcement des capacités du point de vue des PMA. Il a déclaré que ces pays avaient appris à intégrer les changements climatiques et les PANA dans les programmes nationaux et les plans de développement. En outre, il a fait observer que la collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et ses agents d'exécution avait permis aux PMA et au Groupe d'experts d'acquérir et de partager des connaissances et des informations supplémentaires.

18. Un représentant de l'Institute of Development Studies (IDS) a présenté les expériences et les observations de l'IDS en tant que partenaire associé à la mise en œuvre du programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements (programme de travail de Nairobi)⁸. L'IDS s'était engagé à promouvoir l'apprentissage et le partage des connaissances afin de renforcer les capacités requises face aux changements climatiques. L'intervenant a souligné combien il était important d'établir un contact avec les stations de radio locales et a fait état d'un projet dans le cadre duquel des radiodiffuseurs d'Afrique avaient pu participer à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui s'était tenue à Copenhague (Danemark). Pour l'avenir, l'IDS entendait s'appuyer sur le programme de travail de Nairobi pour renforcer la collaboration entre les diverses parties prenantes grâce à des démarches innovantes, aider les partenaires agissant dans les pays en développement à cibler les besoins essentiels en matière de capacités et à éviter les doubles emplois, et veiller à ce que les bonnes pratiques soient accessibles à ceux qui en ont le plus besoin.

⁷ http://unfccc.int/cooperation_and_support/capacity_building/items/6802.php.

⁸ L'objectif du programme de travail de Nairobi est d'aider toutes les Parties à mieux comprendre et évaluer les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements, et à adopter en connaissance de cause des décisions sur les initiatives et mesures à prendre.

19. Un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a parlé du renforcement des capacités dans les pratiques d'adaptation. Il a noté que les stratégies et les lignes directrices relatives aux changements climatiques élaborées par les départements des forêts, des pêches et de l'aquaculture orientaient la conception des activités par secteur dans les projets exécutés par la FAO sur le terrain. La FAO fournissait aussi une assistance technique pour étoffer les services d'information climatologique en fonction des besoins et mettre au point des bases de données, des outils et des méthodes permettant d'évaluer les incidences du climat et les prévisions du rendement des cultures et de renforcer les capacités dans l'optique de l'adaptation. Dans le département des forêts de la FAO, par exemple, les travaux sur l'adaptation visaient à fournir un appui technique sur deux plans, d'une part pour accroître la résilience et réduire les risques encourus par les personnes tributaires des forêts, d'autre part pour renforcer les capacités en élaborant des lignes directrices relatives aux changements climatiques à l'intention des décideurs et des gestionnaires du secteur forestier.

20. Le dernier exposé consacré à l'adaptation a été présenté par un représentant du collectif des ONG de jeunes. Il a fait état de la conduite des activités, de la participation et de l'appui à prévoir, en soulignant combien il était essentiel d'investir dans la jeunesse pour promouvoir des initiatives relatives aux changements climatiques dans les pays en développement. Le mouvement international de la jeunesse dans le secteur du climat s'employait à renforcer les capacités dans le Sud en aidant à constituer ou à mettre à profit des réseaux de militants écologistes dans les pays qui avaient accueilli des sessions de la Conférence des Parties. L'intervenant a cité l'exemple d'efforts déployés par l'Association mondiale des guides et des éclaireuses pour renforcer les capacités d'adaptation à Madagascar. En vue de donner des moyens d'action aux jeunes femmes et d'améliorer le niveau de vie dans les zones rurales, les Guides malgaches avaient commencé à former des femmes à l'aquaculture, à l'apiculture, à la riziculture et à d'autres activités agricoles. Après leur formation, une personne leur servait de mentor et elles pouvaient accéder à des documents et des ressources fournis par les Guides malgaches. Des démarches informelles de ce type avaient un rôle crucial à jouer en sensibilisant les jeunes aux causes et aux conséquences des changements climatiques et en apportant l'expérience de la vie réelle et les compétences nécessaires pour s'y adapter et en atténuer les effets.

21. Les exposés sur le renforcement des capacités en matière d'adaptation ont été suivis d'une séance animée de questions-réponses. Les participants ont posé aux intervenants des questions ciblées, concernant notamment le rôle que les médias locaux peuvent jouer en faisant mieux connaître les activités de renforcement des capacités, et les moyens de mesurer l'efficacité de la formation. Il a aussi été question de la nécessité d'associer les jeunes et les enfants au renforcement des capacités. En intégrant les changements climatiques dans les programmes scolaires, les responsables de l'élaboration des politiques pouvaient aider les jeunes à comprendre combien il est nécessaire d'agir et ce qu'eux-mêmes peuvent faire à cet égard. Comme l'a noté un participant, il ne suffisait pas de sensibiliser la jeunesse, la question des changements climatiques devait aussi être prise en compte dans le processus d'apprentissage pour que les jeunes adoptent en grandissant des comportements respectueux de l'environnement. D'autres questions portaient sur la manière d'évaluer l'efficacité des activités de renforcement des capacités et sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les travaux de la FAO, notamment en matière de sécurité alimentaire. Un participant représentant une organisation intergouvernementale a fait observer que bon nombre de pays en développement étaient confrontés non seulement aux effets des changements climatiques, mais également à la crise financière mondiale. Il a dit que les pays devaient développer leur résilience face aux incertitudes environnementales et économiques, afin de s'inscrire dans la durée.

22. Les intervenants ont ensuite été invités à répondre aux observations et aux questions des participants. Le représentant de la FAO a signalé que tous les projets auxquels est

associée son organisation comportaient un volet «égalité des sexes». L'intervenant représentant l'IDS a fait observer que, dans de nombreux pays, les pouvoirs publics n'étaient guère mobilisés, d'où la nécessité de s'associer aux médias pour faire en sorte que la question des changements climatiques occupe une plus large place dans les programmes nationaux. Parallèlement, les parties prenantes devaient aider les médias locaux à se doter des moyens de rendre compte de ces questions. Le même intervenant a dit combien il était important de mobiliser les jeunes, mais a estimé qu'ils ne devaient pas seulement être considérés comme vulnérables aux changements climatiques, la jeunesse ayant un rôle non négligeable à jouer pour accroître la résilience face à ces changements. Concernant les moyens de mesurer l'efficacité des activités de renforcement des capacités, la Présidente du Groupe d'experts des PMA a dit que ce groupe avait rassemblé des informations sur les possibilités de mise en œuvre, les besoins recensés et les défis à relever dans une publication consacrée aux meilleures pratiques. L'intervenant représentant le Groupe des PMA a parlé des moyens de s'assurer de l'utilité de la formation et des ateliers, en citant l'exemple des lignes directrices annotées pour l'élaboration des PANA, qui permettaient d'en mesurer l'efficacité.

2. Principales conclusions

23. L'intervenant représentant le Groupe des PMA a constaté qu'il restait de nombreux problèmes à surmonter en matière d'adaptation, parmi lesquels le manque de fonds, les possibilités insuffisantes de participer au processus du mécanisme pour un développement propre et l'accès limité aux technologies d'adaptation et d'atténuation. Il a été recommandé notamment de mobiliser un appui financier et technique pour permettre aux PMA de combler leurs lacunes en matière de capacités.

24. L'intervenant représentant la FAO a fait ressortir l'importance d'une démarche allant «de bas en haut» à l'égard du renforcement des capacités. L'un des avantages de cette démarche tenait au fait que l'appui technique correspondant servait en priorité à répondre aux besoins recensés par le pays lui-même dans ses plans et programmes nationaux. L'expérience locale était ensuite intégrée dans les politiques, les plans et les programmes relatifs à l'agriculture et à la sécurité alimentaire dans les États membres. Par ailleurs, l'intervenant a dit que l'accent mis sur la recherche dans les débats de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) consacrés à l'agriculture montrait que des lacunes subsistaient en matière de connaissances, d'où la nécessité de prévoir des plateformes et des outils d'information consacrés au renforcement des capacités.

25. L'intervenant représentant le collectif des ONG de jeunes a recommandé d'accroître la participation des jeunes aux négociations internationales sur les changements climatiques pour faciliter la constitution de réseaux durables dans les activités de mobilisation, de renforcement des capacités, de sensibilisation et d'adaptation. Cependant, le principal obstacle à la participation des jeunes aux conférences sur les changements climatiques restait le financement.

26. Un participant a estimé que, lorsque le secrétariat organisait des réunions et des ateliers dans des pays en développement, il devait inviter les médias locaux pour que la population soit informée des questions à l'étude. L'intervenant représentant l'IDS a abondé dans son sens en soulignant l'importance de la mobilisation des médias au niveau local.

27. Un participant d'une organisation intergouvernementale a fait observer que les gouvernements avaient besoin de mettre en place des politiques pour promouvoir le renforcement des capacités à l'échelle nationale.

B. Renforcer les capacités pour la recherche et l'observation systématique

Exposé du Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

28. Le Président du SBSTA a informé les participants des résultats du dialogue sur la recherche organisé le 19 mai 2012 dans le cadre du SBSTA. Ce dialogue avait été engagé pour faire connaître aux Parties l'évolution des activités de recherche menées par des programmes et organismes régionaux et internationaux. En même temps, le dialogue sur la recherche permettait aux Parties de faire connaître aux milieux scientifiques leurs besoins et leurs priorités en matière de recherche. Le SBSTA a invité les programmes et organismes de recherche à engager des travaux sur les activités de renforcement des capacités, en particulier dans les pays en développement. L'Institut interaméricain de recherche sur les changements planétaires avait par exemple rendu compte des efforts visant à offrir des possibilités de formation à de jeunes scientifiques en leur accordant des bourses pour l'étude des modifications liées aux océans en Amérique du Sud. Le Réseau Asie-Pacifique de recherche sur les changements planétaires avait présenté des initiatives ayant pour objet de renforcer les capacités dans la région, dont la publication du rapport de synthèse sur le climat (2011), qui encourageait les pays membres du Réseau à se doter des moyens nécessaires en matière de stratégies d'adaptation, de planification et de mise en œuvre au niveau national. Tous les exposés et les enregistrements transmis sur Internet dans le cadre du dialogue sur la recherche sont disponibles sur le site Web de la Convention⁹.

C. Renforcer les capacités pour l'atténuation

1. Exposés et débats

29. Un représentant du Centre de coopération extérieure pour l'environnement (OECC) du Japon a fait part de ses vues sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) et le renforcement des capacités de mesure, de notification et de vérification dans le contexte de stratégies de développement sobres en carbone. Il a précisé que l'OECC, qui apportait un appui au renforcement des capacités dans l'optique des MAAN, s'employait actuellement à déterminer ce qui a été fait ou pas pour renforcer les capacités existantes au Cambodge, en Mongolie, en République démocratique populaire lao et au Viet Nam. En termes d'évaluation, il était prévu d'appliquer les cinq critères largement utilisés par les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): pertinence, efficacité, utilité, impact et durabilité. En outre, l'Agence japonaise de coopération internationale avait élaboré un outil concernant l'impact du financement de l'action en faveur du climat afin de faciliter l'examen des politiques et la mise au point de projets permettant de soutenir les mesures à prendre face aux changements climatiques dans les pays en développement.

30. Une représentante d'Alstom – fournisseur de technologies spécialisé dans la construction d'infrastructures, d'équipements de production d'électricité, de matériel de transmission et de trains – a mentionné quelques exemples d'investissements engagés par son entreprise dans les pays émergents et a fait ressortir le rôle joué par ces investissements dans le renforcement des capacités. Elle a dit que le renforcement des capacités était également important pour attirer les investissements de son entreprise. Ceux-ci comprenaient par exemple des centres de recherche-développement sur l'hydroélectricité

⁹ http://unfccc.int/methods_science/research_systematic_observation/research_dialogue/items/6896.php.

dans des endroits clés à travers le monde. De tels investissements fournissaient des capacités industrielles, des emplois, des compétences et des services de base pour la population locale. L'intervenante a cité plusieurs exemples du type d'appui que le secteur privé pouvait fournir pour renforcer les capacités. À Tianjin (Chine), le centre de recherche-développement dans le domaine hydroélectrique était le premier centre de production neutre en carbone d'Alstom dans le pays. En Inde, l'entreprise mettait au point un programme d'initiation à l'intention des diplômés pour pouvoir intégrer des ingénieurs indiens et les former aux activités d'Alstom.

31. Un représentant du Réseau action climat, prenant la parole au nom d'un réseau mondial de plus de 850 organisations de la société civile, a dit que deux aspects essentiels devaient être envisagés pour évaluer l'efficacité des activités de renforcement des capacités dans l'optique de l'atténuation, à savoir les modalités (comment?) et le contenu (quoi?). Selon lui, le contenu s'entendait d'un programme comportant trois stades et deux étapes: les capacités conduisent à l'action et celle-ci produit des résultats. D'après le représentant du Réseau action climat, les capacités représentaient la partie frontale de la filière d'exécution, autrement dit le point de départ de toutes les mesures d'atténuation. L'intervenant a ensuite évoqué les fourchettes de possibilités d'atténuation définies par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dont il a tiré deux types de déduction. La première était qu'un grand nombre de pays en développement devaient s'être nettement écartés d'ici à 2020 au plus tard du scénario de référence d'un développement reposant sur les combustibles fossiles. La seconde était que tous les pays en développement devraient acquérir rapidement la capacité d'atténuer les émissions par rapport aux niveaux de référence hautement carbonés correspondant aux projections et s'orienter dans les meilleurs délais vers des profils d'évolution solides et durables à faible émission de carbone. Concernant les modalités, de nouvelles capacités s'avéraient nécessaires de toute urgence dans la vaste majorité des pays en développement.

32. Les exposés ont été suivis d'un débat approfondi d'une durée d'une heure. Les questions ont porté sur divers sujets, des moyens de favoriser l'appui du secteur privé au renforcement des capacités, au rôle des ONG dans ce domaine en passant par la mobilisation des gouvernements nationaux. Il a également été question des moyens d'éviter les conflits d'intérêts dans le suivi et l'évaluation des MAAN, de soutenir de petites communautés s'intéressant aux technologies liées aux énergies renouvelables et de mettre en œuvre des politiques incitant les consommateurs à réfléchir à leur empreinte carbone. En outre, des participants ont demandé aux intervenants de faire part de leur expérience s'agissant de développer les capacités au niveau local et de créer des cycles vertueux de renforcement des capacités par des programmes ciblés de formation/éducation, voire d'adresser des recommandations éventuelles aux gouvernements pour amener les ONG et le secteur privé à rendre compte de concert de leurs efforts.

33. Les intervenants ont répondu à ces questions à tour de rôle. La représentante d'Alstom a noté que bon nombre d'entreprises réalisaient des projets intéressants qui aidaient à renforcer les capacités, notamment sur les questions financières. Elle a mentionné les sites Web du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable¹⁰ et du Forum économique mondial¹¹, qui étaient de bonnes sources d'information sur des études de cas et des publications consacrées à des environnements propices. Elle a aussi mentionné l'initiative GET FiT de la Deutsche Bank¹², qui aide les pays en développement à fixer des tarifs de rachat permettant de promouvoir les technologies liées aux énergies renouvelables. S'agissant du rôle des ONG, l'intervenant représentant le Réseau action climat a énuméré

¹⁰ <http://www.wbcsd.org.home.aspx>.

¹¹ <http://www.weforum.org>.

¹² http://banking-on-green.com/en/content/sustainability_projects_initiatives/get_fit.html.

leurs multiples atouts: des idées prometteuses, une vaste expérience et une participation régulière aux sessions. Le Réseau action climat s'attachait sans relâche à appeler l'attention sur le renforcement des capacités lors des sessions internationales de négociation. Un débat sur la question du suivi et de l'évaluation a fait ressortir l'importance de l'appropriation du processus au niveau national et des indicateurs de mesure, de notification et de vérification.

2. Principales conclusions

34. L'intervenant représentant l'OECC a noté que le renforcement des capacités devait être considéré comme un des éléments de l'action à engager en matière d'atténuation. L'alignement sur les politiques de développement nationales et locales était également important et il était essentiel de renforcer la capacité de coordination des gouvernements, des ministères et des organisations des pays en développement.

35. L'intervenant représentant le Réseau action climat a encouragé les Parties à centrer leur attention sur le renforcement des capacités, considéré comme le point de départ en matière d'atténuation. Il a noté que de nouvelles capacités étaient absolument indispensables dans la vaste majorité des pays en développement et a énuméré plusieurs types de besoins à satisfaire, notamment des capacités permettant:

- a) De recenser intégralement les sources et les puits;
- b) D'établir des inventaires et de prévoir des dispositifs de mesure, de notification et de vérification suivant un cadre commun de présentation;
- c) D'établir des projections, des scénarios et des niveaux de référence;
- d) D'évaluer les besoins et les coûts en matière de technologie;
- e) De veiller à la cohérence des politiques nationales, aux synergies, à l'efficacité et aux corrélations entre les MAAN et d'autres aspects d'un développement à faible émission de carbone (planification centralisée, élimination de la pauvreté, gestion des forêts et de l'affectation des terres, sécurité alimentaire et adaptation).

36. Plusieurs participants ont estimé que les gouvernements devaient davantage mettre à contribution les ONG et le secteur privé dans le cadre d'activités de renforcement des capacités.

37. Des participants ont souligné qu'il incombait aux gouvernements de faire preuve de l'esprit d'initiative ainsi que du courage et de la vision politiques nécessaires pour mettre en place des cadres appropriés susceptibles de faciliter le renforcement des capacités.

D. Observations finales – premier jour

38. Le premier jour de la réunion s'est achevé par des observations finales des cofacilitateurs. M. Groote a remercié les intervenants pour leurs exposés et les participants pour leur engagement actif dans le débat. M^{me} Williams a rappelé les éléments communs au renforcement des capacités dans les domaines de l'adaptation et de l'atténuation, ainsi que la nécessité d'en mesurer l'efficacité. Pour finir, elle a invité les participants à étudier l'idée selon laquelle les activités de renforcement des capacités sont d'autant plus fructueuses qu'elles se rapprochent de la source qui les sollicite.

E. Renforcer les capacités en matière de technologie

1. Exposés et débats

39. Le deuxième jour de la réunion s'est ouvert par un exposé commun du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et du Centre du PNUE à Risoe, récapitulant les principales activités de renforcement des capacités du projet d'évaluation mondiale des besoins technologiques du PNUE. Ce projet apportait un appui à 36 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine en vue de l'élaboration de plans d'action technologiques. Il prévoyait également un appui technique à l'analyse multicritères, à l'évaluation financière des technologies et aux consultations entre parties prenantes. Le projet devrait en principe contribuer à développer les capacités par des ateliers de formation et l'utilisation de guides, à produire un accord sur un plan d'action national et à intensifier la coopération nationale et interrégionale dans le domaine du transfert de technologies. Parmi les résultats obtenus jusqu'ici, il convenait de mentionner le lancement en 2012 d'un guide pour l'analyse des obstacles et l'établissement d'un cadre propice (*Guidebook on Barrier Analysis and Enabling Framework*) ainsi que des ateliers de formation organisés en février 2012. L'intervenant a ensuite donné un aperçu d'études de cas particulièrement utiles. Au Costa Rica par exemple, un plan d'action technologique serait mis à profit pour concevoir et structurer des MAAN dans les secteurs des transports et de l'énergie. En Indonésie, les mesures et les technologies de réduction des émissions envisagées dans le plan d'action technologique aideraient à développer une industrie locale de fabrication de panneaux solaires photovoltaïques. En Thaïlande, les résultats de l'évaluation serviraient à définir des objectifs d'atténuation et d'adaptation au niveau national.

40. Un représentant de la Thaïlande a décrit le projet d'évaluation des besoins technologiques du pays, entrepris en 2010. Il a mentionné dans son exposé la première réunion des parties prenantes du projet, qui s'était tenue en juillet 2010 et avait rassemblé 54 experts et partenaires du secteur de la technologie. Des audiences publiques nationales avaient également été organisées, de même que des ateliers de groupes de réflexion. Le projet d'évaluation des besoins technologiques de la Thaïlande visait essentiellement à renforcer les capacités dans plusieurs secteurs prioritaires, tels que la prévision et les systèmes d'alerte rapide, les technologies liées aux énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la mise en place d'un centre national de données climatologiques. Les résultats de l'évaluation serviraient à établir un niveau de référence pour définir des objectifs d'atténuation et d'adaptation à l'échelle nationale. Ils seraient communiqués au Comité national des politiques relatives aux changements climatiques en vue de l'élaboration de nouvelles décisions et de leur mise en œuvre par les pouvoirs publics et l'industrie.

41. Les deux exposés ont été suivis d'une discussion approfondie. Parmi les questions posées par les participants, il convient de mentionner une demande adressée à la Thaïlande de faire part des leçons qu'elle avait retenues, les précisions demandées au PNUE sur la façon dont il avait pu tirer parti des compétences nationales pour construire son projet et une question sur les moyens de mesurer les progrès et les résultats enregistrés. D'autres questions ont porté sur le rôle des diverses parties prenantes dans le renforcement des capacités, notamment la contribution du secteur privé à la mise au point et au transfert de technologies.

42. En réponse aux questions, l'intervenant représentant le PNUE a dit que le processus d'évaluation était d'une importance cruciale en vue d'identifier les priorités. Le PNUE avait mis en place un module de formation permettant aux pays de trouver des techniques pour mobiliser les parties prenantes. Sur le plan du suivi, le PNUE cherchait à déterminer dans quelle mesure le processus de consultation était efficace et ce qui se produisait effectivement sur le terrain. L'intervenant représentant la Thaïlande a appelé l'attention sur

une initiative engagée dans son pays, associant de multiples secteurs, dont les résultats serviraient à mettre au point des plans à plus large échelle au niveau national.

2. Principales conclusions

43. L'intervenant représentant le PNUE a fait valoir que les plans d'action technologiques devaient cadrer avec les priorités du pays en matière de développement. La mobilisation des parties prenantes était un élément important et le projet tout entier devait être exécuté suivant une démarche participative.

F. Appui financier

1. Exposé et débat

44. Un représentant du secrétariat du FEM a présenté des initiatives de renforcement des capacités ayant récemment bénéficié d'un financement. Qu'il s'agisse de promouvoir l'investissement dans les énergies renouvelables, d'accroître la capacité d'adaptation ou d'engager des travaux sur les stocks de carbone, le renforcement des capacités était pris en compte dans ces activités de base. Le FEM avait récemment financé un projet visant à améliorer la résilience des communautés rurales face aux aléas climatiques en Indonésie. Bénéficiant des ressources du fonds spécial pour les changements climatiques du FEM et exécuté par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ce projet contribuait à développer les capacités grâce à un programme de formation sur l'adaptation mis au point et institutionnalisé dans le pays. Une formation serait dispensée à plus de 300 personnes faisant partie d'organismes publics, d'établissements universitaires et d'organisations de la société civile. Un projet du FEM en Haïti, financé par le fonds pour les pays les moins avancés et exécuté par le PNUD, visait à accroître la capacité d'adaptation des populations côtières. Ce projet poursuivait un double objectif, l'un consistant à développer la coordination avec des organismes sectoriels clefs en matière de gestion des risques et des catastrophes, notamment par la mise en place de systèmes d'alerte rapide et la cartographie des zones vulnérables, l'autre à renforcer les institutions pour intégrer l'adaptation dans l'aménagement des bassins versants par les municipalités côtières.

45. Les participants se sont interrogés sur la façon de créer un effet boule de neige pour que les capacités se renforcent d'elles-mêmes et sur les moyens de préserver les capacités une fois celles-ci mises en place. Il a été demandé au FEM s'il s'employait à renforcer les capacités liées aux aspects financiers, la question étant de savoir comment les pays pouvaient se charger de la gestion financière une fois qu'ils bénéficiaient d'un financement. Le FEM a également été interrogé sur le fruit de son analyse axée sur les résultats concernant les deux projets mentionnés dans l'exposé.

46. Répondant aux questions, l'intervenant du FEM a présenté le système axé sur les résultats existant dans son organisation. Chaque projet était assorti d'un outil de suivi contenant des indicateurs spécifiques de résultats. Le processus d'examen aidait le FEM à recenser les succès et les échecs et à déterminer si des modifications devaient être introduites. Sur la question du financement, le FEM a précisé qu'il organisait des ateliers par groupe de pays bénéficiaires comportant des séances de formation avec ses Coordonnateurs au sujet des politiques et des procédures à adopter pour accéder à ses ressources. Concernant le maintien des capacités, l'intervenant du FEM a jugé préférable que les activités de renforcement des capacités soient intégrées d'emblée dans chaque projet.

2. Principales conclusions

47. L'intervenant du FEM a estimé que, par souci d'efficacité, le renforcement des capacités devait être pris en compte dans l'ensemble du projet financé par son organisme, faute de quoi les capacités ne pourraient être conservées. Cependant, il a ajouté que la question du maintien des capacités était un problème fondamental dans tous les pays en développement, pour lequel il n'y avait pas de solution simple.

G. Suivi et examen de l'efficacité des activités de renforcement des capacités

1. Exposés et débats

48. La Présidente du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention (le Groupe consultatif d'experts) a parlé des activités de renforcement des capacités de son groupe. En vertu de son mandat de base, celui-ci était chargé de donner un appui et des conseils techniques aux Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) pour que celles-ci soient mieux à même d'élaborer leurs communications nationales. Le Groupe consultatif d'experts avait revu et mis à jour ses supports pédagogiques, organisé des ateliers de formation, réalisé des enquêtes et établi des documents techniques. Les ateliers de formation, par exemple, étaient consacrés aux inventaires nationaux des gaz à effet de serre, aux évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation, ainsi qu'aux évaluations de l'atténuation dans le contexte des communications nationales. Jusque-là, 110 experts de 98 Parties non visées à l'annexe I avaient été formés et plus de 400 experts avaient participé à ces activités par visioconférence. D'après la Présidente du Groupe consultatif d'experts, les participants estimaient que les ateliers étaient utiles pour tester les inventaires et le contenu des communications nationales et appliquer des modèles permettant d'élaborer des scénarios de changements climatiques. Les rapports d'activité du Groupe consultatif d'experts pouvaient être consultés sur le site Web de la Convention¹³.

49. Un représentant de l'Union européenne (UE) a fait part de l'expérience acquise en matière de mise en œuvre, de suivi et d'examen de l'efficacité des activités de renforcement des capacités. Il a souligné que le suivi et l'examen devaient se dérouler au niveau national, en tenant compte du contexte local. En même temps, les informations émanant des pays partenaires et un dialogue constant entre les professionnels étaient d'une importance cruciale. Il était également essentiel d'associer toutes les parties prenantes. Dans bien des cas, la mise en œuvre incombait aux communautés locales ou à des organisations de la société civile. De ce fait, le suivi du renforcement des capacités devait cibler ces différents groupes.

50. Une représentante de l'OCDE a présenté des indicateurs du renforcement des capacités dans le domaine de l'adaptation. L'OCDE avait publié l'an dernier un rapport sur l'adaptation passant en revue les enseignements tirés des activités de renforcement des capacités en cours. Pour établir ce rapport, l'organisation avait demandé aux pays membres de rendre compte des programmes comportant des éléments implicitement ou explicitement liés à l'adaptation. Des informations avaient été reçues au sujet de 106 activités, qui avaient ensuite été regroupées en cinq catégories. L'intervenante a centré son exposé sur la troisième catégorie, englobant l'éducation, la formation et la sensibilisation, pour laquelle l'OCDE avait défini des indicateurs quantitatifs du renforcement des capacités dans l'optique de l'adaptation. Ces indicateurs prenaient en compte, par exemple, le nombre de séances de formation ou d'ateliers organisés, de personnes formées ou de consultations de

¹³ FCCC/SBI/2012/12, FCCC/SBI/2012/13 et FCCC/SBI/2012/14.

telle ou telle plate-forme Web. À terme, il faudrait y adjoindre des indicateurs de nature qualitative, pour déterminer par exemple si la plate-forme Web était encore utilisée deux ans après les séances de formation ou les ateliers. L'intervenante a présenté la façon dont l'OCDE appliquait des indicateurs dans son programme global de gestion des catastrophes au Bangladesh. L'indicateur quantitatif montrait que 300 comités de gestion des catastrophes avaient bénéficié d'une formation dans sept districts. Selon l'indicateur qualitatif complémentaire, 80 % des comités concernés avaient mis au point et adopté des plans de réduction des risques avant décembre 2008.

51. Après ces trois exposés, la parole a été donnée aux participants pour une première série de questions. Celles-ci portaient notamment sur la possibilité d'élaborer des indicateurs communs ou universels pour les gouvernements nationaux, sur les modalités pratiques d'application d'indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs et sur le temps à consacrer au suivi et à l'examen. Le représentant de l'UE a été interrogé sur le type de projets de renforcement des capacités soutenus par son organisation et sur la localisation de ces projets. Un participant a souligné combien il était important que les activités de renforcement des capacités soient adaptées au contexte et au lieu. Le débat qui a suivi a montré qu'il était difficile de créer un ensemble universel d'indicateurs pour évaluer ou suivre des mesures concrètes d'adaptation. Tel dispositif applicable au Bangladesh, par exemple, ne le sera pas nécessairement au Ghana. Même à l'intérieur d'un pays, des mesures applicables à une région côtière ne seront pas forcément valables dans le cas de régions montagneuses ou sujettes à la sécheresse. Il faudrait prévoir des indicateurs différents suivant les pays, les écosystèmes et les facteurs de vulnérabilité. Un autre participant a estimé que le fait de compter simplement le nombre d'activités et de participants pouvait être trompeur si l'on voulait s'assurer de l'efficacité du renforcement des capacités.

52. L'intervenante représentant l'OCDE a admis qu'il fallait aller au-delà du simple comptage des ateliers organisés et des personnes formées. Il était tout aussi essentiel de mesurer la participation des parties prenantes au processus décisionnel. Par exemple, après qu'une séance de formation avait été organisée, il était important de suivre le comportement des parties prenantes pour déterminer si celles qui avaient bénéficié d'une formation participaient activement à des ateliers et au processus décisionnel au niveau national. L'idée d'indicateurs universels a fait l'objet d'un échange de vues. Cependant, au niveau des projets, il a été jugé difficile d'établir des indicateurs normalisés, les activités étant trop variées. Sur la question de savoir avec qui et où l'Union européenne exécute ses activités de renforcement des capacités, l'intervenant de l'UE a répondu qu'il s'agissait d'un processus impulsé par les Parties et que l'UE se contentait d'apporter ce qu'elles demandaient. Les évaluations des besoins technologiques, les PANA et les communications nationales contribuaient à donner aux pays donateurs des indications sur les priorités de tel ou tel pays.

53. Après le débat, l'intervenante représentant le PNUD a fait un exposé sur le suivi des projets de renforcement des capacités. Le PNUD s'orientait vers un modèle davantage déterminé par la demande où chaque pays prenait en charge le processus et les résultats. Ce modèle, connu sous le nom d'«approche systémique» du développement des capacités, accordait une grande importance à la mesure de ce processus. D'après le PNUD, il était essentiel de déterminer si les projets fonctionnaient bien et si le PNUD rentabilisait ses investissements. Cependant, cela était difficile à mesurer, faute du cadre, de la structure et des mécanismes internes nécessaires pour mettre en place et partager une remontée de l'information à long terme. En même temps, il fallait tenir compte des enjeux convergents du développement, à savoir la croissance économique, le développement social et la viabilité environnementale. Les solutions de développement devaient du même coup privilégier les capacités de collaboration pour assurer une cohérence en matière de politiques, de ressources et de mise en œuvre, ce qui, pour le PNUD, s'inscrivait dans le cadre d'une démarche globale.

54. Un représentant de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) a abordé la question de la planification, du suivi et de l'évaluation de l'action axée sur les résultats engagée dans le cadre de stratégies nationales d'apprentissage et de développement des capacités. Bon nombre de projets de l'UNITAR comportaient un volet «renforcement des capacités», mais il faudrait donner une impulsion tant à la formation qu'au potentiel humain. La Plate-forme de services de formation «Unité d'action des Nations Unies» en matière de changements climatiques (UN CC:Learn) visait à prendre en compte ces enjeux. Cette initiative, à laquelle étaient associées 32 organisations multilatérales, avait pour objectif de promouvoir le partage des connaissances au niveau mondial et le développement des capacités au niveau national pour étoffer l'apprentissage dans le domaine des changements climatiques. Un des aspects importants de cette initiative était l'aide aux pays pour la mise au point de stratégies nationales permettant de renforcer les ressources humaines et les compétences dans l'optique d'un développement vert, à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques. L'intervenant a présenté les premiers enseignements tirés de l'appui apporté à cinq projets pilotes UN CC:Learn dans des pays en développement. Une large place était accordée aux moyens de déterminer les priorités à court terme en matière de formation professionnelle, d'élaborer des stratégies d'apprentissage pour les secteurs clefs et de renforcer les établissements nationaux de formation.

55. Le dernier orateur a fait part des enseignements à retenir concernant la formation et le développement des compétences en République dominicaine dans le domaine des changements climatiques. Il a précisé qu'en l'occurrence la formation s'avérait prioritaire pour ce pays, très vulnérable aux aléas du climat. Il était urgent d'y créer des capacités tant individuelles qu'institutionnelles pour l'adaptation aux changements climatiques. À cet effet, une vision à long terme assortie d'un objectif stratégique et de buts mesurables s'avérait nécessaire. En 2010, la République dominicaine avait introduit la question de l'adaptation aux changements climatiques dans la Constitution et, en 2011, cette question avait également été incorporée dans la stratégie nationale de développement. En vue d'étoffer les capacités individuelles et institutionnelles, la République dominicaine participait à l'initiative UN CC:Learn dans le cadre d'un des cinq projets pilotes. La stratégie nationale visant à renforcer les ressources humaines comportait plusieurs éléments, l'idée étant notamment d'intégrer les questions relatives aux changements climatiques dans les programmes d'étude et de formation existants et d'offrir une formation dans ce domaine par le biais de l'éducation formelle, non formelle et informelle à tous les niveaux. La stratégie prévoyait aussi un suivi annuel de la mise en œuvre, une évaluation tous les quatre ans et un bilan final en 2030.

56. Ces exposés ont été suivis d'une série de questions. Les participants ont prolongé le débat antérieur sur les indicateurs en demandant si ceux-ci tenaient compte de la problématique hommes-femmes et, dans l'affirmative, comment un tel indicateur pouvait être conçu. Un participant du Bénin a précisé que son pays était en train d'élaborer une stratégie nationale pour développer la capacité de mettre en œuvre des projets d'adaptation et d'atténuation. Il a demandé aux intervenants quel type d'indicateurs le Bénin devait mettre en place pour s'assurer que ses objectifs seraient atteints, concernant notamment l'éducation et le développement des compétences. Un participant du Bangladesh a souligné l'importance du renforcement des capacités au niveau de la population locale. Il a noté que l'appropriation politique, les médias et l'éducation jouaient également un rôle essentiel.

57. L'intervenante représentant le PNUD a dit combien il était important que les indicateurs soient conçus à l'initiative des pays et en fonction des impératifs du projet. Un projet du FEM, par exemple, était assorti d'indicateurs propres à cet organisme. Concernant la problématique hommes-femmes, le PNUD avait lancé une initiative à l'échelle du système pour incorporer des indicateurs différenciés selon le sexe dans chacun des projets auxquels il participait.

2. Principales conclusions

58. L'intervenant représentant l'UE a souligné que le suivi et l'examen des activités de renforcement des capacités étaient d'une importance primordiale pour en évaluer l'impact et l'efficacité, tout comme l'échange des meilleures pratiques et des enseignements à retenir. Il a estimé que le suivi et l'examen étaient des tâches à assumer au niveau national, en tenant compte du contexte local. La participation de toutes les parties prenantes était également essentielle. Le suivi des activités de renforcement des capacités devait cibler les communautés locales ou les organisations de la société civile.

59. L'intervenante représentant l'OCDE, ainsi que plusieurs participants, ont fait valoir que les indicateurs quantitatifs du renforcement des capacités en matière d'adaptation devaient être complétés par des indicateurs qualitatifs.

60. L'intervenante représentant le PNUD a dit qu'une des principales contraintes tenait au fait que le développement des capacités s'inscrivait dans le long terme, alors que les rapports à établir sur les activités correspondantes portaient plutôt sur le court terme.

61. L'intervenant représentant l'UNITAR a dit que, dans les pays en développement, il faudrait donner une impulsion tant à la formation qu'au potentiel humain.

62. L'intervenant représentant la République dominicaine a recommandé de mettre en place un mécanisme consultatif multisectoriel et multipartite pour que le renforcement des capacités soit efficace.

H. Observations finales – deuxième jour

63. Bon nombre de participants, de même que le Président du SBI et les cofacilitateurs de la réunion, ont souligné la haute tenue des exposés, qui avaient donné lieu à un échange de vues animé parmi les parties prenantes. M. Groote, cofacilitateur de la réunion, a remercié les intervenants et les participants d'avoir suscité un débat fécond au cours des deux après-midi de la réunion. Selon lui, les particuliers comme les groupes de parties prenantes, qui occupaient une place centrale dans le renforcement des capacités, permettaient à ce processus de continuer à porter ses fruits.

64. Le Président du SBI, M. Chruszczow, a remercié les intervenants pour leurs exposés instructifs et les participants pour leur contribution à un débat fructueux. La première réunion du Forum de Durban avait aidé à éclairer de multiples aspects du renforcement des capacités. Le message à retenir était que, s'agissant de faire face aux changements climatiques, la capacité venait en premier: il était impossible d'obtenir des résultats sans engager une action et il était impossible d'agir sans les capacités nécessaires. Les participants ont été invités à clarifier certains des aspects opérationnels du Forum de Durban à la trente-septième session du SBI. Pour finir, le Président du SBI a exprimé l'espoir que ce forum donnerait aux participants des idées nouvelles pour œuvrer de concert de manière plus coordonnée.

V. Étapes suivantes

65. Le présent rapport sera présenté au SBI pour examen à sa trente-septième session.

66. Les Parties et les autres acteurs concernés jugeront peut-être utile de tirer parti des informations figurant dans ce rapport pour planifier, concevoir et mettre en œuvre leurs activités de renforcement des capacités dans les pays en développement.

67. Les divers organes constitués au titre de la Convention voudront peut-être mettre à profit ces informations pour étayer leurs débats sur le renforcement des capacités.

Annexe

Ordre du jour de la première réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités

Premier jour

Plénière, Bonn, mardi 22 mai 2012, 15 h 00-18 h 00

Introduction

- | | |
|------------------------|---|
| 15 h 00-15 h 05 | Observations liminaires
M ^{me} Christiana Figueres, Secrétaire exécutive de la Convention |
| 15 h 05-15 h 10 | Objectifs de la première réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités
M. Tomasz Chruszczow, Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre et Président de la première réunion du Forum de Durban |
| 15 h 10-15 h 15 | Contributions au Forum de Durban sur le renforcement des capacités et modalités du débat approfondi
Secrétariat de la Convention |

Renforcer les capacités pour l'adaptation

- | | |
|------------------------|--|
| 15 h 15-16 h 30 | <i>Débat approfondi sur:</i> <ul style="list-style-type: none"> • Les activités de renforcement des capacités entreprises par le Groupe d'experts des pays les moins avancés dans le cadre de son programme de travail
M^{me} Pepetua Latasi, Présidente du Groupe d'experts des pays les moins avancés • Le renforcement des capacités et les mesures à prendre face aux changements climatiques: perspective des pays les moins avancés
M. Fred Onduri, Ouganda • Les connaissances et les capacités à mobiliser dans le cadre du programme de travail de Nairobi
M. Blane Harvey, Institute of Development Studies • Le renforcement des capacités dans les pratiques d'adaptation
M. Andrea Cattaneo, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture • Le renforcement des capacités dans l'optique de l'adaptation: conduite des activités, participation et appui
M. Graham Reeder, collectif des organisations non gouvernementales de jeunes |
|------------------------|--|

Renforcer les capacités pour la recherche

16 h 30-16 h 35 *Séance d'information sur:*

- **Les aspects liés au renforcement des capacités dans le dialogue sur la recherche organisé à la trente-sixième session du SBSTA**
M. Richard Muyungi, Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Renforcer les capacités pour l'atténuation

16 h 35-17 h 55 *Débat approfondi sur:*

- **Les moyens de collaborer pour renforcer les capacités en vue d'appliquer des mesures d'atténuation appropriées au niveau national, eu égard au suivi, à la notification et à la vérification et dans l'optique d'une société sobre en carbone – l'expérience des professionnels**
M. Makoto Kato, Centre de coopération extérieure pour l'environnement, Japon
- **Le renforcement des capacités: centres de recherche-développement dans le domaine de l'hydroélectricité, compétences et chaînes d'approvisionnement au niveau mondial**
M^{me} Sarah Eastabrook, Alstom
- **Les capacités en matière d'atténuation – examiner les progrès accomplis, renforcer l'action engagée**
M. Pat Finnegan, Réseau action climat

Résumé

17 h 55-18 h 00 **Observations des Coprésidents**

Deuxième jour

Plénière, Bonn, mercredi 23 mai 2012, 15 h 00-18 h 00

Renforcer les capacités en matière de technologie

15 h 00-16 h 00 *Débat approfondi sur:*

- **Le projet mondial d'évaluation des besoins technologiques: bilan des activités de renforcement des capacités**
M. Lawrence Agbemabiese, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
M. Jorge Rogat, Centre du PNUE à Risoe, Danemark
- **Évaluation des besoins technologiques liés aux changements climatiques en Thaïlande**
M. Asira Chirawithayaboon, Coordonnateur de l'évaluation des besoins technologiques de la Thaïlande

Renforcement des capacités: appui financier

16 h 00-16 h 20 *Exposé sur:*

- **Les initiatives récemment financées de développement des capacités**
M. Rawleston Moore, secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial

Suivi et examen de l'efficacité des activités de renforcement des capacités

16 h 20-17 h 50 *Débat approfondi sur:*

- **Le programme de travail pour 2010-2012 du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention: vue d'ensemble des activités de renforcement des capacités**

M^{me} Ruleta Camacho, Présidente du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention

- **L'expérience de l'Union européenne concernant la mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités et le suivi et l'examen de leur efficacité**

M. Matti Nummelin, Union européenne

- **Les indicateurs du renforcement des capacités pour l'adaptation**

M^{me} Nicolina Lamhauge, Organisation de coopération et de développement économiques

- **La mesure des résultats: de bien à excellent**

M^{me} Cassie Flynn, Programme des Nations Unies pour le développement

- **La planification, le suivi et l'évaluation de l'action axée sur les résultats dans le cadre des stratégies nationales de formation et de développement des capacités**

M. Achim Halpaap, Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche

- **L'élaboration d'une approche stratégique de la formation et du développement des compétences dans le domaine des changements climatiques: leçons initiales retenues en République dominicaine**

M. Omar Ramírez Tejada, République dominicaine

Résumé

17 h 50-17 h 55 **Observations des Coprésidents**

Clôture de la première réunion du Forum de Durban sur le renforcement des capacités

17 h 55-18 h 00 **Observations finales du Président du SBI**
